



Casque Celte  
4ème S. av. J.C.

**MAIRIE**  
**22 place du bourg**  
**16110 AGRIS**

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 20 mars 2026**

**Étaient présents :**

Mmes DUBOIS Amandine, MARFA-ANGLADA Élodie, LOUARN Florence, BREGERE Virginie, COMMERNAT Aurélie, COINTE Josée, PÉRONNE Christine, MOREL Corinne.  
MM RIBIÈRE Marc, VIMPÈRE Christian, WOJTKOWSKI Antoine, CHAMPALOUX Noël, PARIS Thomas, GOULU Geoffrey, POLMAN Jean-Michel.

**Excusé :**

**Pouvoirs :**

**Absents :**

**Secrétaire de séance :** PARIS Thomas

**Assesseurs :** Mmes Élodie MARFA-ANGLADA et Aurélie COMMERNAT

Nombre de présents : 15      Nombre de votants : 15

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18 heures 30.

**1-ELECTION DU MAIRE**

Il est procédé à l'élection du Maire. Marc RIBIÈRE se porte candidat.

Vote à Bulletin secret

Marc RIBIÈRE : 10	VOTE BLANC : 3	Noël CHAMPALOUX : 2
-------------------	----------------	---------------------

**2- NOMBRE D'ADJOINTS**

M. le Maire propose un 4<sup>ème</sup> adjoint, en précisant qu'il prend sur ses indemnités la part finançant le quatrième adjoint afin d'éviter un surcoût pour la commune, indemnités proposées : le maire réduit le taux de 44.3% à 32.54% du montant correspondant à l'indice terminal de l'échelle de la rémunération de la fonction publique, c'est-à-dire à l'indice brut 1027 ; l'indemnité mensuelle des adjoints = 11.77%

POUR : 13	ABSTENTION : 2	CONTRE :
-----------	----------------	----------

### 3- ELECTION DES AJOINTS

Une Liste se présente :

Liste 1 : Christian VIMPÈRE, Amandine DUBOIS, Antoine WOJTKOWSKI, Élodie MARFA-ANGLADA

Vote à Bulletin secret

VOTANT : 15	EXPRIME : 13	BLANC : 1
NUL : 1	Virginie BREGERE : 1	Liste 1 : 12

M. le Maire demande à Corinne GERBEAU, secrétaire de mairie, d'intervenir si besoin en tant que soutien technique.

### 4- VOTE DE L'INDEMNITÉ DU MAIRE ET DES AJOINTS

M. le Maire propose que son indemnité passe de 44.3% à 32.54% de l'indice brut 1027. Le taux des adjoints reste fixé à 11.7% de l'indice brut 1027.

POUR : 13	ABSTENTION : 2	CONTRE : 0
-----------	----------------	------------

### 5- M. le Maire procède à la lecture de la charte de l'élu local

### 6-DÉLÉGATION DE SIGNATURE AU MAIRE

Pour pouvoir faire fonctionner la commune sans avoir besoin de systématiquement réunir le conseil municipal, il est proposé une délégation de signature au maire pour :

- la réalisation d'emprunts destinés au financement des investissements prévus au budget et de passer à cet effet les actes nécessaires ;
- prendre toutes les décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés en procédure adaptée selon le décret n°2006-975 du 1<sup>er</sup> août 2006 portant code des marchés publics et en raison de leur montant lorsque les crédits sont prévus au budget ;
- décider de la conclusion et la révision du louage de matériel, mobilier, pour une durée n'excédant pas 12 ans ;
- négocier, souscrire et signer tous les contrats d'assurances et avenants ;
- créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services de la commune ;
- négocier et passer les conventions d'entretien et de maintenance des matériels, mobiliers des locaux et de l'environnement ;
- accepter les dons et les legs qui ne sont grevés ni de conditions, ni de charges ;
- décider de l'aliénation de gré à gré de biens immobiliers d'une valeur inférieure ou égale à 4 500€ ;
- fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justices et experts ;
- intenter au nom de la commune, les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle dans les cas définis par le Conseil Municipal comme suit : toutes actions en justice concernant la défense des intérêts de la commune faisant suite à une action de justice entreprise à l'encontre de la commune ; toutes actions en justice nécessitant un délai d'urgence pour préserver le patrimoine communal.

POUR : 15	ABSTENTION : 0	CONTRE : 0
-----------	----------------	------------

## **7- DÉLÉGATION DE FONCTION AUX ADJOINTS**

M. le Maire propose :

1<sup>er</sup> Adjoint en charge du « cadre de vie et environnement » : Entretien voirie et sécurité, entretien des espaces verts, environnement, agriculture, logements locatifs, bâtiments communaux.

2<sup>ème</sup> Adjointe en charge de « Démocratie locale et animation communale » : vis associative, salles des fêtes et refuge, aire de jeux et sportives, culture et tourisme, fêtes et cérémonies, participation des habitants.

3<sup>ème</sup> Adjoint en charge de « Enfance, jeunesse, aînés » : service scolaire, bibliothèque lien intergénérationnel, services aux aînés, politique sociale.

4<sup>ème</sup> Adjointe en charge de « Finances et Ressources Humaines » : budget, marchés publics, appel d'offres, employés municipaux.

POUR : 15	ABSTENTION : 0	CONTRE : 0
-----------	----------------	------------

## **8- DÉLÉGATION DE SIGNATURE AU 1<sup>er</sup> ADJOINT :**

M. le Maire propose la délégation de signature au 1<sup>er</sup> Adjoint en cas d'absence ou d'empêchement du Maire en matière :

- d'ordonnance des dépenses et recettes pour signer les bordereaux,
- d'urbanisme

POUR : 15	ABSTENTION : 0	CONTRE : 0
-----------	----------------	------------

## **9- DÉLÉGATION DE SIGNATURE A LA SECRETAIRE DE MAIRIE :**

M. le Maire propose la délégation de signature à la secrétaire générale de Mairie, Corinne GERBEAU en cas d'absence ou d'empêchement du Maire en matière :

- d'état civil,
- et courrier recommandé

POUR : 15	ABSTENTION : 0	CONTRE : 0
-----------	----------------	------------

## 10- ELECTION DES DELEGUES AU SEIN DES STRUCTURES INTERCOMMUNALES :

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
<b>Syndicat intercommunal d'Aménagement hydraulique et Piscicole du bassin de la Tardoire, du Bandiat et la Bonnieure</b>	Christian VIMPERE	Noël CHAMPALOUX
<b>Syndicat d'alimentation en eau potable des basses vallées de la Tardoire et de la Bonnieure</b>	Christian VIMPERE	Marc RIBIERE
<b>SIAEP KARST DE LA CHARENTE</b>	Jean-Michel POLMAN	Marc RIBIÈRE
<b>CHARENTE-EAUX</b>	Antoine WOJTKOWSKI	Amandine DUBOIS
<b>Syndicat départemental d'électricité et de gaz de la Charente (S.D.E.G)</b>	Marc RIBIERE	Geoffrey GOULU
<b>Syndicat Mixte Braconne Bois Blanc</b>	Marc RIBIERE	Noël CHAMPALOUX
<b>Agence Technique Départementale de la Charente (A.T.D.16)</b>	Thomas PARIS	Florence LOUARN
<b>S.I.V.O.S. Agris/La Rochette</b>	Thomas PARIS Amandine DUBOIS Élodie MARFA-ANGLADA	Aurélie COMMERGNAT
<b>Communauté de Communes La Rochefoucauld-Porte du Périgord</b>	Marc RIBIERE	Christian VIMPERE
<b>Office de Tourisme de la Rochefoucauld</b>	Amandine DUBOIS	Virginie BREGERE
<b>Comité de jumelage de Birkenau</b>	Marc RIBIERE	Jean-Michel POLMAN
<b>C.N.A.S. (Comité National d'Action Sociale)</b>	Florence LOUARN	Corinne GERBEAU
<b>CALITOM</b>	Antoine WOJTKOWSKI	Aurélie COMMERGNAT

<b>Référent Tempête</b>	Christian VIMPERE	Antoine WOJTKOWSKI
<b>Référent Incendie et Secours</b>	Christian VIMPERE	Antoine WOJTKOWSKI
<b>Référent Défense</b>	Amandine DUBOIS	Élodie MARFA-ANGLADA
<b>Salle Polyvalente</b>	Geoffrey GOULU	Aurélie COMMERNAT
<b>Fourrière</b>	Virginie BREGERE	Geoffrey GOULU
<b>C.A.U.E.</b>	Marc RIBIERE	

## 11- FIXATION DES COMMISSIONS ET LEURS MEMBRES :

Commissions	Descriptifs	Elus référents	Membres
<b>Cadre de vie et environnement</b>	Entretien voirie et sécurité Entretien des espaces verts Agriculture Logements locatifs Bâtiments communaux Cimetière Urbanisme	1 <sup>er</sup> Adjoint <b>Christian VIMPERE</b>	Noël Virginie Aurélie Jean-Michel
<b>Démocratie locale et animation communale</b>	Vie associative Salle des fêtes et refuge Aire de jeux et sportives Culture et tourisme Fêtes et cérémonies Participation habitants	2 <sup>ème</sup> Adjointe <b>Amandine DUBOIS</b>	Thomas Geoffrey Florence
<b>Enfance, jeunesse et aînés</b>	Services scolaires SIVOS Bibliothèque Liens intergénérationnels Politique sociale	3 <sup>ème</sup> Adjoint <b>Antoine WOJTKOWSKI</b>	Thomas Josée Élodie Amandine Aurélie

<b>Finances et ressources humaines</b>	Budgets Marchés publics Appel d'offres Gestion du personnel	4 <sup>ème</sup> Adjointe <b>Élodie MARFA-ANGLADA</b>	Florence Antoine Christian Jean-Michel
<b>Communication</b>			Florence Aurélie Virginie

**Les membres de la commission « Finances-Ressources Humaines » sont également délégués aux commissions d'appels d'offres.**

**Les élus référents pour la salle des fêtes** : Geoffrey GOULU et Aurélie COMMERNAT.

M. le Maire précise qu'un groupe d'élus est chargé de la communication (Facebook, site internet, journaux locaux.) : Virginie BRÉGÈRE, Aurélie COMMERNAT, Florence LOUARN.

Est posée la question à Christine PERONNE sur les modalités pour récupérer les codes et accès pour le site internet de la ville et la page officielle Facebook de la commune.

Christine PERONNE répond que concernant « centaure », le prestataire pour le site internet, il faut leur demander directement les accès et demander la fermeture des accès existant qui n'ont plus lieu d'être.

Pour la page Facebook officielle d'Agris, celle-ci est rattachée au compte de Christine PERONNE qui indique qu'il faudra créer une nouvelle page officielle.

### **Questions diverses :**

- Les jours et créneaux horaires des prochains conseils sont abordés.

Les lundis sont consacrés à la communauté de communes (conseil communautaire, exécutif, Bureau) Les jours et créneaux restent à définir en fonction des contraintes professionnelles de chacun notons que les mardis et mercredi peuvent être plus appropriés, par ailleurs il a été rappelé qu'il existe la capacité de donner son pouvoir à un autre élus.

- La commission « Finances-RH » se réunit mardi 24/03 à 18h30 en vue d'une préparation au vote du budget avant la date buttoir du 30 avril, il convient donc de travailler sur le projet budgétaire déjà établi afin de l'appréhender, le modifier et l'amender.

- Les référents de chaque commission définiront en accord avec les élus membres des dates des prochaines commissions.

- Pour le SIVOS, les communes d'Agris et La Rochette sont représentées par 3 délégués communaux respectifs. La Présidence et la vice-présidence doivent être désignées lors du 1<sup>er</sup> comité. Le budget devra également y être voté avant le 30/04/2026. Le prochain conseil d'école est prévu le 21/04/2026

La séance est levée à 19h40.